



7

Jun 2021

Un an déjà !

Il y a un an déjà, les élections municipales vous ont permis de désigner une équipe municipale renouvelée pour poursuivre la gestion de la commune, traditionnellement raisonnable au plan financier et soucieuse de l'intérêt général.

Cette année fut très anormale car marquée par la pandémie de CoViD19 avec ses trois vagues au printemps et à l'automne 2020 et au printemps 2021. Le département de Haute-Loire a été particulièrement touché au cours de la troisième vague et demeure aujourd'hui le troisième département le plus impacté de la région immédiatement derrière le Rhône et la Loire.

Cela s'est traduit par une succession de confinements, de couvre-feux et de mesures barrières qui ont gravement perturbé le fonctionnement des entreprises et des administrations.

Malgré les difficultés, l'équipe municipale est restée active et cette année a permis :

La création d'un accès sécurisé pour la station-service ;

La réfection du sas d'entrée de la salle polyvalente ;

L'achèvement de la réfection du centre bourg et de l'aire de jeux pour les enfants qui ont été inaugurés ;

L'érection d'un pylône de téléphonie mobile à Pouzols pour améliorer la couverture dans les zones de la commune où les communications sont difficiles et qui sera mis en fonction dans les tous prochains jours ;

L'approbation du projet de desserte forestière de Moissac ;

La réfection de plusieurs kilomètres de voirie pour un budget de plus de 100 000 € ;

L'exercice du droit de préemption de la maison Fouillit qui était en vente, son acquisition et sa démolition pour la mise en valeur de l'église et l'accès à la future résidence seniors. Dans cette perspective, l'ancien garage de la cure a également été démoli ;

L'approbation de la carte communale du bourg, préfigurant les futurs documents d'urbanisme ;

La réfection de la plage du lac de Malaguet sous maîtrise d'œuvre du Parc Naturel Régional Livradois-Forez ;

La campagne de stérilisation des chats errants avec le concours de la Fondation 30 millions d'amis ;

Le lancement de la réfection pour des raisons de sécurité des deux ponts de Sibeyrot dont les travaux devraient être achevés en octobre prochain ;

La création d'un emploi contractuel à la cantine scolaire et le recrutement d'un agent pour compenser le départ à la retraite de Mireille Hilaire ;

Le remplacement de deux poteaux incendie hors service à Bréchnignac et Caire ;

La vente d'un lot du lotissement de la Gare à un jeune couple qui sera acté en juillet ;

Le lancement du projet de résidence seniors avec la saisine de l'Architecte des Bâtiments de France qui a donné un avis favorable et le recrutement d'un AMO pour une étude de faisabilité ;

L'installation d'un abri-bus au bourg, co-financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Le vote du budget primitif 2021 avec la décision de ne pas augmenter les taxes communales ;

L'approbation du programme de subvention aux associations ;

La création du site web de la commune avec un certain succès puisqu'il a reçu 887 visiteurs le mois dernier.

Il est légitime d'espérer que si quatrième vague de l'épidémie il y a, elle sera atténuée grâce à la vaccination (il faut que les monlètois non encore vaccinés le fassent...), ce qui permettra de poursuivre dans de bonnes conditions l'action de l'équipe municipale pour que la vie dans notre commune soit toujours belle et agréable...

